

Patrouilleur neige

Ville de Varennes

Varennes, Québec | 1 Poste disponible | Publié le : 4 novembre 2026 | Expire le : 17 novembre 2026

DESCRIPTION DU POSTE

- Poste syndiqué occasionnel
- Travail de nuit lors des interdictions de stationnement émis par la Ville, du 29 novembre au 4 avril 2027, de 23h à 7h
- Salaire horaire: 28,36$ de l'heure + prime pour les heures effectuées le soir et la nuit
- * 12,5% à titre de compensation pour les avantages sociaux

Sous les directives du supérieur immédiat, effectue des patrouilles sur le territoire afin de s'assurer du respect de la règlementation municipale, principalement en matière d'interdiction de stationnement sur rue en période hivernale. Informe les citoyens sur la règlementation en place et émet des constats d'infraction. Avise les gestionnaires municipaux de toute constatation en matière de bris des infrastructures ou du mobilier urbain.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (toute autre combinaison de formation et d'expérience dans une discipline connexe peut constituer un équivalent);
- Détenir une expérience en déneigement et/ou en milieu municipal (un atout);
- Avoir une connaissance approfondie du territoire varennois (un atout);
- Être en mesure d'accomplir son travail dans un environnement extérieur (conditions météorologiques hivernales);
- Faire preuve de minutie et de rigueur;
- Faire preuve d'une grande autonomie;
- Être assidu et être en mesure de fournir une disponibilité de nuit lors des interdictions de stationnement émis par la Ville, du 29 novembre 2026 au 4 avril 2027, de 23 h à 7 h;
- Posséder un permis de conduire valide. Pour chaque quart de travail, un véhicule est fourni par la Ville de Varennes.

La Ville de Varennes souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les membres des groupes visés à savoir les femmes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques sont encouragées à soumettre leur candidature.

Prérequis

Compétences requises :

DES

Type d'emploi
Occasionnel

Quarts de travail :
Nuit

Emplacement
Sur les lieux du travail

Salaire :
28,36 $ CAD Taux horaire

Syndiqué :
Oui

Documents requis

CV

AVANTAGES



Programme d'aide aux employés (PAE)



Activités sociales



12.5% à titre de compensation pour les bénéfices marginaux